

---

## V/ref: NM/LCC DDU 2014 - Cd10-96 - Stationnement Place Beraudier

---

FFMC antenne du rhône <ffmc69@ffmc.fr>  
À : Jean-François CIMETIERE

12 novembre 2014 20:26

Bonjour,

nous vous remercions de nous avoir prévenus du début des travaux sur la place Béraudier. Bien qu'il soit dommage de recevoir l'information qu'après le début de l'interdiction de stationnement (le courrier a été reçu début novembre alors que le stationnement a été interdit depuis le 20 octobre ) nous n'avons pas manqué de mettre celle-ci à disposition des visiteurs de notre site. Nous avons également communiqué celle-ci à nos adhérents.

Nous comptons sur vous afin que la période de sensibilisation qui, à la date du 24 octobre, doit commencer prochainement, soit suffisamment longue afin que chacun Celle-ci est d'autant plus nécessaire que la signalétique mise en place est minimale (un seul panneau qui ne fait référence qu'au code de la route et nullement aux motifs réels de l'interdiction, ce qui aurait été mieux compris par les usagers)

Nous avons bien noté qu'un emplacement avait été mis en oeuvre afin d'accueillir les deux roues motorisés durant cette période, nous vous remercions par avance de bien vouloir faire le maximum afin que la signalisation de cette zone soit la plus complète possible, et pour qu'il soit réservé aux seuls deux roues motorisés (nous ne doutons pas que nos amis les deux roues ont un emplacement au moins équivalent).

Suite à notre visite nous n'avons trouvé aucune signalisation de cette zone, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir faire réaliser celle-ci par délimitation de la zone et par un marquage clair, ceci afin de lever toute ambiguïté pour les usagers concernés.

Enfin, concernant la verbalisation systématique après la période de sensibilisation nous comprenons que celle-ci doit s'appliquer sur la place Béraudier où les travaux ont nécessité ces mesures mais nous ne pouvons que souhaiter qu'elle ne s'applique pas aux autres emplacements où, doit continuer de s'appliquer les règles de tolérance, selon les principes qui avaient été vus avec notre association, il y a plusieurs années.

Dans cette attente.

Sincères salutations.

M. David THOMAS  
coordinateur FFMC 69

--

Retrouvez toutes nos vidéos sur : <http://www.youtube.com/user/FFMC69>

Permanence et réunion tous les 1er et 3ème jeudi soir dès 20h00 au local.